

les circonstances, rien faire qui ajoutât à ses angoises.

M. W. B. NANTEL (Terrebonne) (texte): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, je prends acte des paroles que l'honorable ministre de la Marine vient de prononcer. Il nous a dit qu'il ne demandait pas mieux que d'être mis au courant de ce qui se passe. Pour ma part, je ne manquerai pas de lui faire connaître les abus et les vols qui se commettent, surtout aux usines de Sorel. J'ai sous la main un certain nombre d'affidavit concernant ces fraudes. Il y en a bien d'autres. Ces abus se commettent depuis plus d'un an dans le département de la Marine à Sorel, et l'honorable ministre doit être au courant.

L'hon. M. BRODEUR: L'honorable député sait, sans doute, que six personnes accusées ont été arrêtées.

M. NANTEL: Mais, avez-vous fait une enquête de nature à satisfaire l'opinion publique? Je puis vous dire que si vous aviez fait une telle enquête, jamais l'honorable député de Champlain (M. Blondin) n'aurait porté ses accusations.

L'hon. M. BRODEUR: Il y a deux ans, on a fait une enquête.

M. NANTEL: Mais ce n'a pas été une enquête complète. En tous cas, je pourrai, au besoin, produire cinquante affidavit sur les abus qui se passent à Sorel, si on veut bien me permettre de le faire.

L'hon. M. BRODEUR: L'honorable député a des affidavit en sa possession; s'il veut bien me les passer, je ferai faire une enquête immédiatement.

M. NANTEL: Nous ne voulons pas, de ce côté-ci de la Chambre, la tête de M. Lanctôt. Ce que nous voulons, c'est une enquête qui donnerait satisfaction au public, et ferait la lumière sur les agissements de certains employés du Gouvernement, à Sorel.

Je pourrais mentionner certains noms, et de fait, je les donnerai au cours de mes remarques. Ainsi, un M. Oscar Champagne—car il y en a plusieurs Champagne—qui est peintre et prépare la liste de paye, aurait répondu: "Je ne veux avoir rien à faire avec le paiement des hommes, car je serais accusé de ne pas leur donner leur plein salaire". Que le Gouvernement les paierait et que M. Lanctôt le rembourserait.

Il y a eu des prêts, et des prêts honnêtes, de certains hommes du département à des particuliers de Sorel. On ne trouve rien à redire à cela. Il y a, par exemple, le cas d'Amable Lussier, qui a emprunté des peintres du Gouvernement, mais il les payait lui-même, et ces hommes ne s'enregistraient pas, ces jours-là comme ayant travaillé pour le département. Est-ce que M. Champagne n'aurait pas pu dire à M. Lanctôt: Si vous voulez des peintres, vous les aurez,

mais à condition que vous les payiez vous-même.

On veut faire du sentiment en rappelant que la femme de M. Lanctôt était malade, très malade, au moment où ses travaux ont commencé. Je ne vois pas pourquoi, à tout propos, on met cela devant le public. Un homme de courage ne fait pas cela pour attirer la sympathie et se faire pardonner des choses que le public ne peut pas approuver. Quant à ce qui concerne la maladie de madame Lanctôt, je sympathise avec le député de Richelieu, mais je n'aime pas cette façon d'agir en appelant l'attention sur la maladie de madame Lanctôt afin d'attirer, par là même, les sympathies du public sur sa propre personne. On ne devrait pas mettre la femme de M. Lanctôt en cause afin de le couvrir.

A tout événement, est-ce que l'honorable député a toujours été à Saranac Lake? Est-ce que, le 3 juin, jour où les travaux de peinture ont été commencés, il n'était pas à Sorel? Il a passé la plus grande partie du temps à Sorel. Il n'y avait pas autant de presse que l'on semble vouloir le dire, et, par conséquent, il aurait fort bien pu voir M. Papineau afin de s'entendre avec lui pour avoir des hommes. Il est en preuve que M. Papineau a été seulement deux jours absent, le 28 et le 29 mai. On ne peut pas croire que, s'il l'eût voulu, il n'aurait pas pu le rencontrer.

Il faut connaître l'organisation des chantiers de Sorel; si elle n'est pas parfaite, elle est complète. Il y a des légions d'employés.

L'enquête qui vient d'être faite nous fournit une masse de renseignements, des informations de toutes sortes pour nous et pour le public. Si, comme je viens de le dire, cette organisation n'est pas parfaite, elle est du moins complète, en ce sens, qu'il y a beaucoup d'employés de toutes dénominations de de toutes sortes. Elle n'est pas parfaite, puisqu'elle vient d'être mise en défaut de la manière la plus simple du monde.

M. Louis G. Papineau est le directeur général des chantiers de Sorel. Il a un assistant dans la personne de M. H. A. Terreault.

M. PAQUET (L'Islet): L'honorable député me permettra-t-il de lui demander si le député de Richelieu avait fait des efforts pour trouver l'assistant directeur des travaux de Sorel, après avoir constaté l'absence de M. Papineau?

M. NANTEL: Pas le moins du monde. Le 28 ou le 29 mai, il s'est adressé au bureau de M. Papineau, lequel était absent à Montréal. Il n'a pas fait le moindre effort pour rencontrer M. Terreault, ni a-t-il tenté de voir M. Papineau à son retour.

M. Alfred Baril est le comptable. M. Norman Massé est le gardien du magasin où se trouvent les matériaux employés